

### Rapport N° 3 :

#### Proposition de circuits envisagés pour la diffusion de l'information et procédures de sélection des demi-bourses de cotutelles de thèse UBFC

<b>Rapporteur (s) :</b>	Paul ALIBERT – Vice-Président Relations Internationales UBFC
<b>Service – personnel référent</b>	Yevgenya Pashayan-Leroy – Directrice du Service Relations Internationales UBFC
<b>Séance du Conseil académique</b>	8 avril 2021

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

## Rapport :

### 1 - Principe

Le processus de sélection des cotutelles de thèse UBFC sera un processus de type "bottom-up" :

- qui débutera par les unités de recherche qui auront à définir les sujets et les co-encadrants potentiels avec les partenaires étrangers (avec prise en compte des métriques classiques : nombre de HDR, nombre de soutenances...),
- se poursuivra par les Graduate Schools en concertation avec les responsables pédagogiques de Master,
- se terminera par les Ecoles doctorales (qui se prononceront sur la faisabilité des cotutelle, la solidité des laboratoires étrangers partenaires...) pour validation finale.

### 2 – Conditions

Les projets de thèse devront impliquer un laboratoire engagé dans le pilotage d'un des Masters UBFC, porter sur un sujet scientifique s'inscrivant dans les axes prioritaires d'ISITE-BFC et s'inscrire majoritairement dans une coopération déjà existante venant ainsi renforcer et/ou appuyer les partenariats établis avec les universités partenaires (pour rappel, la politique ISITE consiste à co-financer des projets avec les établissements étrangers avec lesquels UBFC a déjà conclu des accords internationaux). Néanmoins pour ce dernier point, et pour favoriser l'émergence de nouveaux partenariats d'intérêt pour UBFC, jusqu'à 20% de bourses de cotutelles de thèse pourront être établies avec des partenaires pour lesquels il n'y a pas encore de convention établie. S'il s'avère nécessaire d'arbitrer entre ces nouveaux partenaires potentiels, les Graduate Schools se prononceront sur le choix des axes de collaborations prioritaires.

Voir annexe pour les critères d'attribution

### **3 – Calendrier et modalités de financement**

Le calendrier reste à fixer définitivement mais il sera probablement synchrone avec les autres types de bourses de thèse (juin-juillet 2021). Tous les candidats devront être inscrits avant la fin de l'année 2021. Les doctorants qui seront retenus seront financés pour leurs 18 premiers mois de leur doctorat par UBFC (sur les financements UBFC) et les 18 mois suivants par l'université du co-encadrant partenaire (sur les financements du partenaire international).

### **4 – Instances UBFC impliquées**

CAC pour validation de la procédure

Copil ISITE pour communication des résultats des procédures de sélection des sujets et des candidats

### **Annexe n° 1 : Critères pris en compte pour l'obtention d'une demi-bourse de cotutelle de thèse UBFC.**

Dans la procédure de sélection, les critères ci-dessous seront déterminants pour définir les ordres de priorité :

- Les projets liés aux 16 Masters Internationaux ISITE-BFC seront prioritaires pour autour de 80% du nombre total annuel de demi-bourses de cotutelle de thèse.
- Les domaines de recherche auxquels s'adosent chaque Master International ISITE-BFC pourront obtenir, via les laboratoires qui porteront les projets, une à deux demi-bourses de cotutelle de thèse annuellement.
- Il sera porté une attention particulière à l'équilibre des attributions entre domaines les différents Masters Internationaux ISITE-BFC. L'objectif étant de répartir au mieux ces financements de thèse sur l'ensemble des formations et axes de recherche ISITE.
- L'historique des attributions des campagnes d'attribution précédentes sera également pris en compte avec le même objectif.
- Les projets s'appuyant sur des coopérations déjà existantes et venant ainsi renforcer et/ou appuyer les partenariats établis avec les universités partenaires seront prioritaires (liste des accords actuels pour les 16 Masters Internationaux ISITE-BFC consultable sur le site internet UBFC).
- Autour de 20% des demi-bourses de cotutelle de thèse pourront être attribués à des projets liés aux Masters des Graduate Schools non ISITE-BFC. Dans ce cas également le critère d'existence d'un accord de partenariat existant sera considéré.
- Les Masters des Graduate Schools non ISITE-BFC pourront obtenir au maximum une demi-bourse de cotutelle de thèse annuellement.
- Les projets impliquant des étudiants issus des Masters Internationaux ISITE-BFC seront prioritaires.